

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	28 (1982)
Heft:	3
Rubrik:	Communications du Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger de la NSH

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger de la NSH



Association des amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger

Pour tendre à un but commun, il convient de faire preuve de solidarité. Ce dicton est particulièrement bien adapté à la situation des Suisses résidant à l'étranger. Il n'est guère besoin de rappeler que nos compatriotes vivant hors de nos frontières font l'objet de grande sympathie de la part des Suisses de l'intérieur qui se traduit par des actions concrètes. Mais il ne faut pas que ces dernières soient à sens unique et pour garder leur crédibilité, il faut que les Suisses résidant à l'étranger apportent leur part. Un pas dans cet-

te direction peut être fait par l'adhésion à l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger.

Il est de notoriété publique que les Suisses qui vont vivre à l'étranger s'assimilent assez facilement aux conditions de leur nouveau pays de résidence et qu'ils cherchent dans la majorité des cas à s'y rendre le plus utile possible. Un certain nombre ont réussi à force de persévérance à obtenir une situation qui font d'eux des exemples, mais il convient de ne pas perdre de vue que tous n'ont pas une si-

tuation très prospère. Beaucoup doivent lutter pour survivre, n'atteignant pas toujours les conditions minimales d'existence. Par votre adhésion à l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger, vous permettrez à son Secrétariat de faire face à ses tâches sociales, l'ensemble des fonds recueillis étant entièrement destiné pour ces dernières. A titre d'exemple une aide financière est fournie à la Fondation pour la formation en Suisse des jeunes Suisses de l'étranger (AJAS), qui permet,

Organisation des Suisses résidant à l'étranger

6.3.82

Commission des Suisses résidant à l'étranger selon convocation spéciale. Lieu: Berne.

23.4.82

Journée des Suisses résidant à l'étranger à la Muba, Bâle.

Les intéressés voudront bien remplir le talon ci-dessous et le retourner d'ici au **21 mars 1982**, dernier délai au:

Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne 16.

Journée des Suisses résidant à l'étranger à la Muba, Bâle (Foire suisse d'échantillons)

Je soussigné(e) participerai à la Journée de l'activité suisse dans le monde à la Muba du 23.4.82 et désire recevoir la documentation détaillée à ce sujet.

- Je participerai à titre individuel et prendrai part au repas
 oui non
- Je demande en temps que responsable de la Société suisse de

la documentation prévue.

Nombre approximatif de personnes
qui participeront à la visite _____

Prenant part au repas _____

20 au 22.8.82

Congrès des Suisses résidant à l'étranger à Sierre.

Thème principal:

«La Suisse résidant à l'étranger».

Réservez dès maintenant cette période, dans un prochain numéro de la présente publication vous trouverez un bulletin d'inscription.

- S'il y a encore des places disponibles, j'aimerais également participer à la soirée de gala (prix prévu francs suisses 100.- à 120.-).

Veuillez essayer de me réserver _____ places.

- Je désire également que l'on me réserve par avance une chambre pour la nuit du 23.4. au 24.4.82.

Nombre de chambres à 1 lit: _____ à 2 lits: _____

Nom/Prénom: _____

Adresse complète: _____

Date: _____

Signature: _____

comme son nom l'indique, d'accorder des bourses pour suivre des cours en vue d'apprendre un métier. A côté de cette institution, on trouve un travail important de préparation pour le choix d'une profession. Du soutien sous forme sonnante et trébuchante est également une des formes très utilisées selon la situation de la personne entrant en ligne de compte. Grâce à l'Association des Amis, il est possible de financer partiellement la remise de calendriers Pestalozzi qui procurent année après année une grande joie à bon nombre de jeunes Suisses de l'étranger. A ces quelques tâches, il faut ajouter la prise en charge du Service de lecture qui permet de remettre à titre gracieux des publications et des livres suisses à des Suisses résidant à l'étranger dans le besoin et de soutenir financièrement des compatriotes qui arrivent en Suisse fort démunis vu les

prescriptions financières souvent draconiennes de leurs pays de résidence qui limitent la sortie des devises.

Toute personne peut devenir membre de l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger en versant un montant de francs suisses 20.- par année pour les personnes physiques et francs suisses 100.- pour les personnes morales. Il va sans dire que les montants indiqués sont des minima et que tout montant plus élevé est le bienvenu.

Votre premier versement vous confère automatiquement la qualité de membre de l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses résidant à l'étranger, il est à effectuer auprès du Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, avec la mention Association des Amis par le truchement de no-

tre compte de chèques postaux 30-6768 ou par l'envoi d'un chèque, voire par un virement auprès de la Banque cantonale de Berne, siège central.

Nous tenons par avance à vous remercier de votre appui. SSRE

1^{re} biennale des peintres suisses résidant à l'étranger

Suite à une erreur que nous regrettons, les dates de la biennale communiquées dans un précédent numéro sont inexactes. Elle aura lieu du 11 septembre au 10 octobre 1982, et non pas comme annoncé du 24 avril au 23 mai 1982. La date limite d'inscription a été fixé au 31 mai 1982.



Le camp d'été

organisé par le Service des jeunes du Secrétariat des Suisses résidant à l'étranger, aura lieu du **19.7 au 6.8.1982** dans le canton de Fribourg. Vous trouverez la formule d'inscription pour ce camp dans le prochain numéro.

Réservez dès à présent cette période et faites-nous connaître par écrit votre désir de participation.

Pour adresse: SSRE, Service des jeunes, Alpenstr. 26, CH-3000 Berne 16.



L'école convenant à votre fille...

...n'est jamais sélectionnée trop tôt. En effet, c'est un choix difficile pour vous et votre fille, car fréquemment les bonnes écoles sont rapidement comblées.

Si vous vous intéressez à une école de langues, en Suisse, notre internat, comprenant 50 élèves de 15 à 20 ans en provenance du monde entier, pourrait peut-être vous convenir. Nous offrons à votre fille un enseignement intensif dans 2 ou 3 langues. Mais l'apprentissage de ces langues sera fortement favorisé par le contact avec d'autres élèves de langues étrangères. Plus de 9 élèves sur 10 obtiennent pour la plupart d'entre elles à la fin de l'année scolaire les diplômes officiels (Alliance Française, Université de Cambridge, Goethe Institut). En outre, le sport, la littérature, l'art, le commerce, l'enseignement ménager, le savoir-vivre; l'hygiène et l'orientation professionnelle stimulent les intérêts et la confiance en soi chez nos élèves.

Actuellement, il n'y a plus de places libres dans notre école. Si vous désirez nous confier votre fille veuillez vous annoncer le plus tôt possible.

Meilleures références. Renseignements auprès de:
Famille Dr. Gaugler Téléphone 36 - 22 17 18
Institut International de jeunes filles "Sunny Dale"
CH-3812 Interlaken-Wilderswil, Oberland Bernois, Suisse



J. Gauget

Votre retraite
«AU PAYS»



à Montreux

à quelques km de Genève,
sur les rives fleuries du lac Léman,

ou

à Villars-sur-Ollon

la station des Alpes vaudoises la plus proche de Genève, au climat vivifiant et à l'altitude idéale de 1300 m, dans votre chalet/appartement personnalisé.

Construction de 1^{re} qualité, vue imprenable, calme.

Crédit bancaire à disposition.

Documentation par le propriétaire-constructeur:

IMMOBILIÈRE DE VILLARS S.A.
Le Muveran — CH-1884 Villars-sur-Ollon

tél. (25) 35 35 31